

INTERFACE DE LA GARE DE CHATEAUNEUF-CONTHEY

TRANSPORTS PUBLICS / CONTHEY

TP5

Instance(s) responsable(s)

AggloSion

Maître(s) d'ouvrage

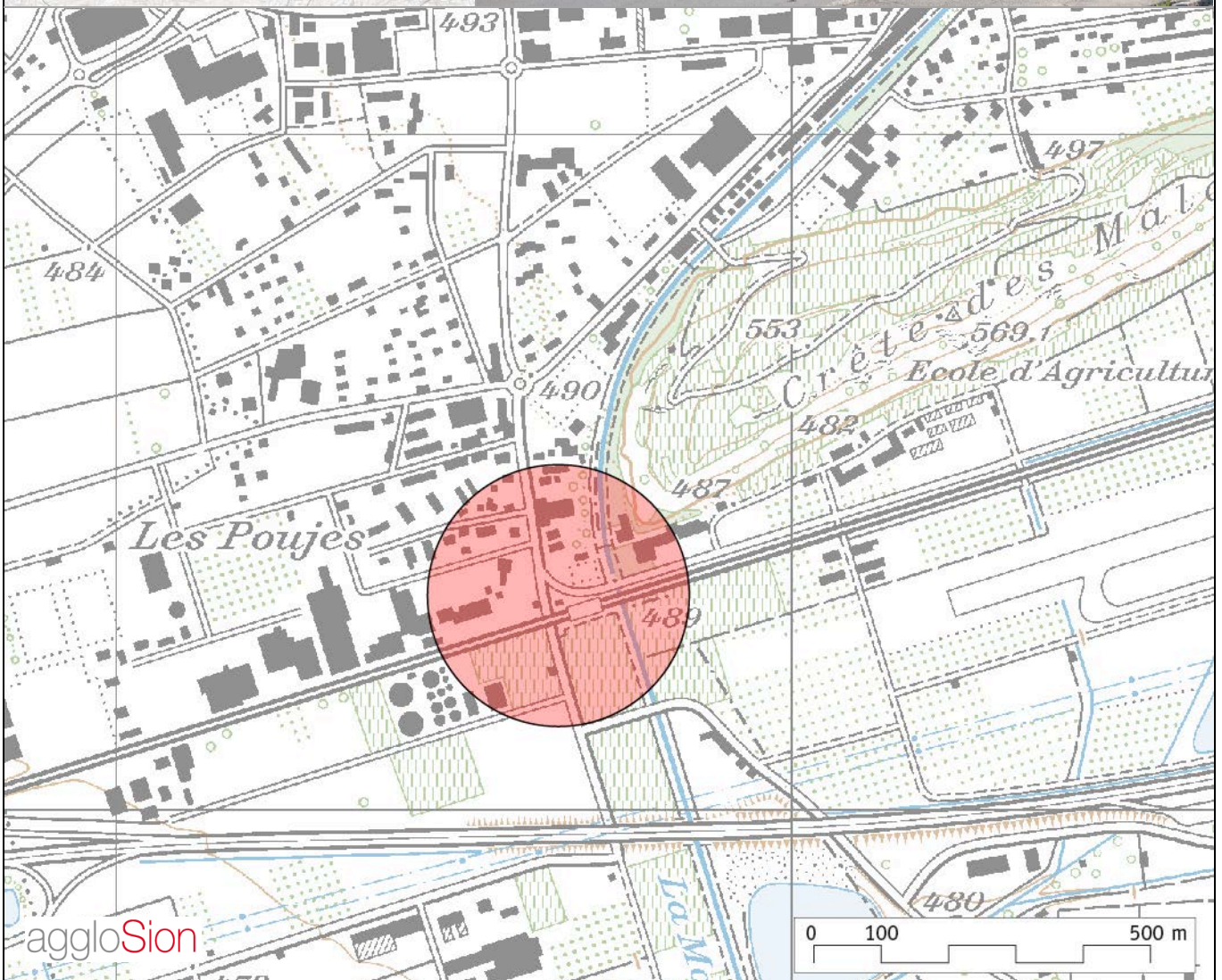
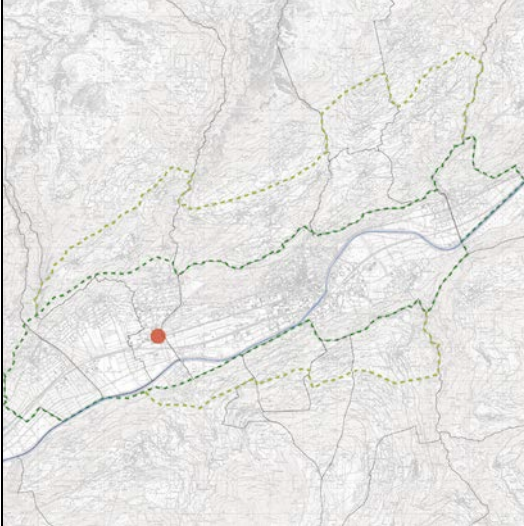
Conthey

Commune(s) concernée(s)

Conthey

Autre(s) instance(s) concernée(s)

CFF, ST Valais



Etat actuel

L'équipement de la gare de Châteauneuf-Conthey est lacunaire. On n'y trouve, en particulier, pas de places couvertes pour les cycles. D'autre part, le futur passage devant la gare des lignes n° 1, 4 et 5 du réseau d'agglomération nécessitera un réaménagement de l'interface de la gare.

Objectifs

Améliorer le rôle d'interface de la gare entre la ligne CFF et les lignes de bus du réseau d'agglomération.
Favoriser l'intermodalité, notamment avec les mobilités douces.

Description

Un interface d'échange entre le réseau de bus d'agglomération et la gare de Châteauneuf-Conthey est aménagé (trois lignes de bus d'agglomération desservent la gare).
Des places de stationnement couvertes pour deux-roues et une station de vélos en libre-service sont également intégrées à l'aménagement.

Opportunité

Le concept de mobilité de l'agglomération vise à augmenter la part modale des déplacements en transports publics et en mobilité douce. La qualité des interfaces est en ce sens essentielle.

Utilité

- CE1: favorise l'utilisation des transports publics et de la mobilité douce en améliorant la qualité de l'interface de la gare de Châteauneuf-Conthey.
- CE2: contribue à renforcer l'attractivité du pôle de développement prioritaire Ardon-Vétroz-Conthey.
- CE3: améliore la sécurité de tous les usagers en renforçant la part modale des transports publics et de la mobilité douce.
- CE4: réduit les nuisances environnementales (bruit, air) en reportant une partie du trafic automobile sur les transports publics et sur la mobilité douce.

TJM (max)	2009 : -	2025 estimé sans PA : 2025 : -
Coûts d'investissement	Fr. 480'000.-	Priorité A (2015-2018)
Mise en œuvre	<p>Etat des réflexions : Les premières réflexions concernant le réaménagement de l'interface ont été menées dans le cadre du projet d'agglomération.</p> <p>Planning des études : 2012-2013: études détaillées d'aménagement, avant-projet, projet 2014: mise à l'enquête</p> <p>Avant-projet : 2014</p> <p>Début des travaux : 2015</p> <p>Mise en service : 2015</p>	Références -